

PLAIDOYER POUR UNE PROLONGATION DE FINANCEMENT

UNE INITIATIVE DES FABRIQUES EN CONSORTIUM

Quels soutiens financiers pour pérenniser les dynamiques engagées au-delà du dispositif Fabrique de Territoire ?

Le nombre de tiers-lieux augmente depuis plusieurs années, sur des initiatives publiques, privées et parfois hybrides. Reconnaisant le rôle croissant de ces lieux dans le développement des territoires, notamment dans les villes moyennes et les espaces ruraux moins pourvus que les métropoles, l'Etat a initié le dispositif « **Fabrique de territoire** » avec un financement annuel de 50.000€ sur 3 ans. L'objectif était de soutenir des lieux « ressources » aux modèles économiques encore incertains, mais structurants dans les territoires et capables d'inventer de nouvelles offres en territoire, d'aider à l'émergence d'autres tiers-lieux, d'orienter les porteurs de projets et d'augmenter leur capacité d'action.

Depuis décembre 2021, nos Fabriques de territoire portées par des « **consortiums d'acteurs** » ont pris l'initiative de se retrouver régulièrement afin de travailler sur leurs problématiques spécifiques. Elles ont leurs spécificités thématiques (numérique, culturel, alimentation...), et des angles d'intervention selon le contexte territorial dans lequel elles s'inscrivent : certaines créent et développent un réseau de tiers-lieux, d'autres déploient un maillage de services très locaux ou mixent les intérêts publics et privés pour développer des logiques de filières. Elles participent dans tous les cas à la structuration plus large de pratiques coopératives locales.

Lors d'un échange en février 2023, et compte-tenu de l'approche de la fin du dispositif, nous avons souhaité attirer l'attention du commanditaire -l'État-, des réseaux régionaux et des parties prenantes engagées à leurs côtés, sur leur devenir. Plusieurs constats nous amènent aujourd'hui à plaider pour un prolongement du soutien financier pour les missions de coordination qui ont été investies.

Les missions de coordination des « Fabriques en consortium » : un réel levier de proximité pour instaurer et accompagner les dynamiques coopératives en territoire

- Une proximité indispensable pour déployer les dynamiques de tiers-lieux

Constituées de structures investies localement, les Fabriques en consortium ont une connaissance poussée des spécificités de l'écosystème d'acteurs locaux et de leurs champs d'action, des besoins des porteurs de projets, des identités locales et des représentations des habitants côtoyés au quotidien. Le travail de coordination qu'assument les Fabriques en consortium, et en tant qu'acteurs praticiens des tiers-lieux, apporte une vraie plus-value pour déployer des projets collectifs. Leur proximité assure un suivi dans le temps pour stabiliser les dynamiques et fournissent un accompagnement difficile à instaurer par des acteurs extérieurs au territoire. Les premières études d'impact confirment la force de ces Fabriques pour capter le « sensible » au cœur des démarches de projets, accompagner les postures individuelles et la médiation entre acteurs d'horizons différents pour fluidifier les relations humaines qui se font seulement sur un temps long : interconnaissance et rencontre des mondes entre néo-arrivants et habitants depuis toujours, partage et confrontation des visions, désamorçage de conflits interculturels ou interpersonnels.

- Un rôle important dans l'acculturation et la facilitation entre acteurs publics et privés, qui demande un travail de fond et qui s'inscrit seulement dans un temps long

Il existe peu d'espaces de discussion réguliers entre les collectivités (élus, techniciens) et les autres acteurs locaux (entreprises, citoyens), pour favoriser des synergies et développer des actions

conjointes. La proximité des Fabriques en consortium avec le terrain permet de créer des lieux pour instaurer la coopération (groupes de travail thématiques, projets démonstrateurs, prototypes, actions pilotes multi-partenariales, recherche-action, test de dispositifs et d'activités), et de détecter les leviers à actionner pour construire une confiance partenariale (conseil amont des collectivités et des porteurs de projets, décryptage des attentes et des besoins de chacun, apprentissage des modalités d'action réciproque, partage des cultures et méthodes de projet).

Elles innovent en matière de rapprochement et d'imbrication des initiatives publiques-privées, précisément dans les territoires où l'écosystème coopératif est encore peu structuré, où les besoins d'accompagnement sont importants, et où les possibilités de soutiens financiers des collectivités locales sont faibles. Elles facilitent le montage et la mise en action de projets d'intérêt général dans une logique de complémentarités avec les services publics et dans un objectif de maillage pour réduire les inégalités territoriales : redéploiement des services et commerces de proximité, changement des pratiques et des comportements (formations, promotion d'offres alternatives), recherche de mutualisation pour faire émerger de nouvelles offres et répondre à des besoins non pourvus (création d'espaces ou d'équipements partagés, test de solutions communes), recherche de nouvelles prestations pour financer des activités socio-culturelles non lucratives, etc. Le contexte pandémique a par ailleurs conforté le rôle des tiers-lieux, leur capacité à se mobiliser en période de crise et comme acteurs relais des pratiques de transition (production de biens et services).

- **Un maillon complémentaire de la coordination territoriale**

Le contexte de réduction des dépenses publiques et de rigueur budgétaire peut amener les structures à se recentrer sur des actions individuelles et des comportements liés à des effets d'aubaine.

De facto, les "Fabriques en consortium" ont, dès le début de leur labellisation, engagé un travail territorial important pour organiser les complémentarités entre les acteurs en présence (collectivités locales, institutions publiques, organismes professionnels...), et ainsi renforcer leur ancrage et leurs expertises, coordonner leurs missions et mutualiser leurs efforts. Assurant un rôle d'accueil et d'aiguillage, elles viennent aujourd'hui en appui aux acteurs locaux pour faire émerger et structurer l'action privée d'une part, et pour coordonner leur mise en œuvre et leur convergence avec les initiatives publiques d'autre part. Elles favorisent des logiques collectives (coalition d'acteurs, stratégie d'alliances locales) et la porosité entre les missions des différentes structures implantées localement.

La recherche de modèles économiques pour pérenniser la mission de coordination des Fabriques en consortium : un équilibre difficile à trouver

- **Un contexte de crise sanitaire peu propice au démarrage et des tests d'activités en cours**

Les premières labellisations ont été réalisées au moment de la pandémie, bouleversant la vie des structures qui ont eu beaucoup de difficultés à impliquer les acteurs locaux, éprouver les partenariats, déployer leur plan d'actions et tester leurs nouvelles offres. En 3 ans, les Fabriques ont pu lancer une dynamique collective pour asseoir les enjeux communs, dessiner les complémentarités et solidifier une culture commune entre acteurs publics-privés (année 1) ; initier des relations avec les collectivités et identifier les potentiels publics/privés (année 2) ; tester des premières activités pouvant générer un équilibre économique (année 3).

- **La volonté de se préserver du risque de concurrence avec les acteurs existants**

Dans un contexte de raréfaction de l'argent public, de mise en concurrence par appels à projets, et d'émergence de nouveaux acteurs privés dont elles font partie, les Fabriques en consortium veillent à ne pas s'engager sur des marchés qui risqueraient de fragiliser la pérennité financière des membres du consortium et des autres acteurs existants sur le territoire. La recherche de conventions financières avec le niveau régional ou départemental est également limitée afin d'éviter d'interférer avec les missions d'acteurs historiques de l'animation et de l'accompagnement (Chambres, FDFR, CPIE...), ce qui réduit considérablement les opportunités de financement de la coordination globale.

- **Une complémentarité d'actions en cours de clarification entre les Fabriques, les réseaux régionaux de tiers-lieux en structuration, et les acteurs historiques de l'accompagnement**

Selon leurs spécificités, les réseaux régionaux structurent et animent la communauté des tiers-lieux (liens, mutualisations...), accompagnent les porteurs de projets, et proposent des offres de formation et de professionnalisation. Ces réseaux et les autres acteurs historiques (FDFR...) sont financés par des fonds régionaux et nationaux, pouvant tout ou partie se chevaucher avec les attendus des Fabriques de territoire tels qu'énoncés lors de la labellisation.

- **Des besoins d'accompagnement des porteurs de projets, mais des opportunités de marchés publics ou de prestations locales encore limitées**

Nous sommes interpellés par de plus en plus de collectivités et de collectifs afin de les accompagner sur des projets de tiers-lieux pour lesquels les porteurs de projets ne disposent pas de ressources financières suffisantes pour que nous puissions proposer des missions de prestations. De rares opportunités émergent sur des marchés publics spécifiques, ou sur des prestations pouvant s'apparenter à de la délégation de service public.

Le travail de mise en confiance pour définir et développer des projets communs nécessite du temps. Trois années pour pérenniser le modèle économique, surtout de l'intensité de celles que nous venons de passer, est un délai très court pour impliquer localement et durablement toutes les parties prenantes à même de valider l'utilité des Fabriques et soutenir la pérennité de ses actions.

- **Peu (voir pas) de perspectives de financement sur la coordination territoriale**

Si la force des Fabriques dans l'accompagnement de proximité est reconnue, il manque encore des sources de financements complémentaires. Les Régions et Départements ne disposent pas ou très peu de crédits pour soutenir les initiatives de ce genre, et les fonds européens (Leader, Feder, FSE...) impliquent une stabilité budgétaire conséquente pour porter le financement. Certaines Fabriques en consortium s'inscrivent dans la dynamique des Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE), mais pour lesquels il n'existe actuellement plus de nouveaux soutiens financiers, et dont certains peinent également à financer le temps de coordination. Par ailleurs, des différences notables de soutien sont mises en place selon les Régions en France, par exemple, dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif Deffinov.

Quels soutiens pour les Fabriques en consortium, et que devient le label "Fabrique de territoire" après le dispositif ?

L'initiative de labellisation par l'Etat a apporté une reconnaissance importante aux consortiums lauréats renforçant leur légitimité, et un effet levier dans l'amorçage de nouveaux partenariats et l'accès progressif à d'autres sources de financement. Pourtant, la notion de "tiers-lieux" est encore très peu connue dans certains territoires, et reste souvent difficile à appréhender pour les acteurs publics. La fin de cette labellisation pourrait fortement impacter cette reconnaissance et les collaborations établies jusque-là.

Les premières études d'impact des Fabriques de Territoire montrent des retombées positives notables pour les territoires, et l'évaluation en cours du programme Nouveaux Lieux Nouveaux Liens (NLNL) par l'Agence Phare devrait le confirmer.

Les missions d'animation et de coordination, bien qu'essentielles, restent, comme souvent, difficiles à financer tout en offrant des services ou des prestations accessibles aux populations et acteurs locaux. C'est parce que nous sommes convaincus que les dynamiques initiées avec le dispositif s'attèlent à des enjeux forts de développement local, que nous demandons à pérenniser leur soutien.

La mission des Fabriques en consortium relève de la coopération territoriale qui s'expérimente, s'accompagne, s'éprouve et se confronte. Elle ne peut pas se traduire immédiatement par des modèles économiques à l'équilibre. Il s'agit de relations et de processus d'acculturation qui demandent du temps de maturation et de décroiser les logiques sectorielles.

Ainsi, les Fabriques de territoire en consortium demandent à l'Etat de poursuivre l'investissement dans les dynamiques engagées avec ce programme NLNL, afin de pérenniser leur action au service du développement socio-économique des territoires et d'engager les transformations progressives de l'action publique au niveau local.

Le 12 mai 2023

Signataires :

Les Fabriques de Territoire en Consortium

N°	Nom de votre fabrique en consortium	Région	Date de labellisation	Nom des membres du consortium
1	BOCAGE NUMERIQUE (Le Mazier) et association La Péniche d'abord	Auvergne-Rhone-Alpes	mars 2020	Stéphanie Cante et Gilles Boireau
2	Faire-Lab	Ile-de-France	2021	Association L'Attribut - Association Ambr'Azur - Scic Archi Possible
3	CONVERGENCE DES POSSIBLES	BFC (Yonne, 89)	1er novembre 2021	SCANI, LE MAILLET DE JOIGNY, LA CASERNE BASCULE, RENAISSANCE JOIGNY, C3V MAISON CITOYENNE, LE CHÂTEAU DU FEÿ
4	LA FAT d'AKWABA	Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur	Aout 2021	AKWABA - FREESSON - MUSICAL'ISLE - NATURA'LIVE
5	Fabriquer du Commun	Auvergne Rhône-Alpes	2020	Moulin Digital / 8 fablab / Convergences 26 / Le 36 / Usine Vivante / L'Artisanoscope / La Fabrique / Le Repère
6	Fabrique coopérative et conviviale des communs sur le pays Dolois	Bretagne	29 novembre 2021	SCIC le Ruisseau Coopérative, Association La Passerelle, Association Des Idées Plein La Terre
7	Tiers-lieux structurants de l'Allier	AURA, Allier (03)	février 2020	Le Mazier, association Bocage numérique et association La Péniche
8	PotKommon	Ile de France	Octobre 2020	Mains d'Oeuvres, Les Poussières, La Villa Mais d'Ici et le 6b avec le soutien de La Main
9	Sentiers Communs	AuRA	décembre 2021	Vert&Co, Uto-pic, La Jolie Colo, Agopop
10	Consortium Fabrique de territoire "Pôle de l'ESS et des culture urbaines" Grand Périgueux	Nouvelle-Aquitaine	11.02.2020	CA Grand Périgueux, Maison de l'emploi, Mission locale, Centre social Saint Exupéry, la Fabrique du Réel
11	La Fabrique creusoise	Nouvelle-Aquitaine	2021	La Quincaillerie et le consortium de Tiers-Lieux du réseau TELA
12	Eclosion	Nouvelle Aquitaine	Juillet 2021	Usine végétale, Arrêt Minute, Bordeaux Technowest
13	Fabrique d'Annonay	Auvergne Rhone Alpes	30/11/2021	La MAGMA (Association l'Enveloppe) - Le 26FK - La Chapelle 2.0
14	Usine Vivante	Drôme	22021	Ne sais pas
15	LAB01	Auvergne Rhône Alpes	2019	Lab01 Centre Social le Lavoir, Ville d'Ambérieu en Bugey, Dynacité
16	La Tisserie	Bourgogne Franche-Comté	15 Mars 21	La commune de Lormes, la Mission Numérique, ICI Morvan, L'EBE, TL en EHPAD, Le Relai.s des Futurs, le Centre Social
17	Archipel de Relais des Possibles	Ile de France	février 2020	20
18	Fabrique Puisaye-Forterre	Bourgogne-Franche-Conté	2021	La Californie, CPIE Yonne-Nièvre, le P.a.r.c Puisaye